



2007 – 03
Janvier

COMPARAISONS INTERNATIONALES DE NIVEAU DE VIE : LE REVENU ÉQUIVALENT

Marc Fleurbaey
Guillaume Gaulier

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

Pour effectuer des comparaisons internationales de niveau de vie, le PIB par habitant est l'indicateur le plus couramment utilisé. Pourtant, il n'est guère adapté à la mesure du bien-être social comme de nombreux auteurs (Amartya Sen, notamment) l'ont souligné. Différents indicateurs ont été proposés pour intégrer les dimensions non monétaires du niveau de vie, parmi lesquels l'Indice de Développement Humain publié par le PNUD depuis 1990, ou l'indice de bien être économique d'Osberg et Sharpe. Mais ces indicateurs synthétiques résultent d'une pondération arbitraire de différents sous-indices de performance sociale.

Nous proposons ici une autre méthode pour prendre en compte les différences internationales dans les dimensions non-monétaires du niveau de vie. Cette méthode, qui s'appuie sur les développements récents de la théorie du choix social, se réfère à une notion de base de l'économie du bien-être : les variations compensatoires. L'idée est qu'un arbitrage existe entre les différentes composantes, monétaires et non-monétaires, du niveau de vie et que la variation de l'une de ces composantes (par exemple, une baisse du temps de loisir) peut être compensée par la variation d'une autre (une hausse du revenu monétaire, par exemple). Ainsi toutes les dimensions non-monétaires du niveau de vie peuvent être exprimées en termes de "revenu équivalent" et additionnées au revenu monétaire exprimé en parité de pouvoir d'achat pour fournir une mesure du niveau de vie, comparable d'un pays à l'autre.

Pratiquement, nous procédons de la manière suivante. Quand les pays diffèrent au regard d'une dimension hors revenu (la santé, le loisir, etc.), nous fixons un niveau de référence pour cette dimension, et, pour chaque pays, nous évaluons la disposition à payer de la population pour être amenée à ce niveau de référence. Nous évaluons, par exemple, à quel revenu la population serait disposée à renoncer pour bénéficier d'une espérance de vie en bonne santé égale à la norme de référence. Le revenu courant est alors corrigé de ce "revenu-équivalent". De plus, nous tenons compte des inégalités pour éviter de valoriser un dollar pour un pauvre de la même manière qu'un dollar pour un riche ; notre comparaison internationale fait alors intervenir un paramètre "éthique" de préférence pour l'égalité. Enfin, nous intéressés au niveau de vie "soutenable", nous faisons intervenir, dans la ligne des travaux de Weitzman, un coût de l'épuisement des ressources minérales.

Les niveaux de vie corrigés sont calculés pour vingt-cinq pays de l'OCDE. Nos résultats montrent que les corrections sont sensibles : l'indicateur final reste, bien sûr, fortement corrélé au PIB par habitant, mais le classement des pays est affecté de manière notable. Le Japon et la France, notamment, gagnent des places, tandis que les États-Unis reculent. Au regard des corrections effectuées pour intégrer les différentes dimensions du niveau de vie, des "modèles" émergent, qui regroupent des pays partageant plusieurs caractéristiques socio-économiques.

Classification J.E.L. : Niveaux de vie, bien-être social, PIB, revenu équivalent, OCDE.

Mots clés : D60, D71, O57, P17